

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 19 octobre 2016 portant nomination au conseil d'administration
de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux (Mines Albi-Carmaux)**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 93-38 du 11 janvier 1993 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux (Mines Albi-Carmaux), notamment son article 8 ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2015 portant nomination de M. Lesbre (Olivier) au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux ;

Vu l'arrêté du 29 juin 2015 portant nomination de M. Quintin (Gérald) au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux ;

Vu l'arrêté du 28 septembre 2015 portant nomination de M. Ferrier (Rémi) au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux ;

Sur proposition du vice-président du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Raoult (Frédérique), directrice du développement durable et de la communication du Groupe SUEZ, est nommée membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux, en raison de ses compétences scientifiques, technologiques, économiques et industrielles, en remplacement de M. Lesbre (Olivier).

Article 2

M. Galvain (Thierry), administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques du Tarn, est nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux, en qualité de représentant de l'État, sur proposition du ministre chargé du budget, en remplacement de M. Quintin (Gérald), pour la durée du mandat restant à courir.

Article 3

M. Lerouge (Christophe), directeur général des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, est nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux, en qualité de représentant de l'État, au titre du ministre chargé de l'industrie, en remplacement de M. Ferrier (Rémi), pour la durée du mandat restant à courir.

Article 4

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances.

Fait le 19 octobre 2016.

MICHEL SAPIN